

Pierre Verluise

11 octobre 2008

Expertise du rapport ORATE : 3.4.1 *Europe in the World*

1. QUALITÉ SCIENTIFIQUE.....	2
2. ANALYSE TRANSVERSALE	4
3. ANALYSE DE LA COHÉRENCE DU RAPPORT.....	9
4. APPORT CRITIQUE AU RAPPORT (LIMITES, PERSPECTIVES...)	11
ANNEXE : ÉLÉMENTS CARTOGRAPHIQUES	15

1. QUALITE SCIENTIFIQUE

Le rapport **3.4.1 *Europe in the world*** construit sous un angle géographique une approche systémique de l'Europe dans un monde complexe, à différentes échelles. Il possède une qualité scientifique avérée, compte tenu de la rigueur avec laquelle les membres de l'équipe ont à la fois :

- analysé et pris de la distance avec leurs propres représentations mentales du sujet (notamment vol. 1 p. 63);
- fait preuve d'une prudence justifiée dans l'usage du mot « Europe » - particulièrement imprécis - mais souvent utilisé de manière ambiguë - pour lui préférer le cas échéant le concept d'Union européenne, à 15 ou à 25 (vol. 1, p. 243)
- présenté les fondements épistémologiques et les concepts utilisés (vol. 2, partie A) ;
- fait preuve d'une pertinente distanciation à l'égard des subdivisions du monde habituellement admises ;
- pris les précautions d'usage à l'égard des données chiffrées et réalisé une base de données spécifique, sous la conduite de l'UMS RIATE (vol. 2, p. 62) ;
- proposé des typologies utiles, par exemple pour les agglomérations (vol.1 p. 229) ;
- produit une approche novatrice sur plusieurs points ; par exemple au sujet des opportunités d'une région Euro-africa (vol. 1 p. 103) mais également en démontrant que les choix d'investissements à l'étranger des entreprises d'ESPON se concentrent dans les régions les plus difficiles (vol.1 p 150), négligeant des espaces probablement moins concurrentiels et davantage porteurs ;
- invité les pays membres d'ESPON à ajouter une échelle planétaire à leurs politiques, ce qui semble un préalable à la défense légitime des intérêts des pays et des citoyens considérés ;
- fait des propositions qui méritent d'être étudiées (vol.1, pp. 271-273). On peut d'ailleurs noter que la préoccupation des auteurs à l'égard de la rive sud de la Méditerranée avait deux ans d'avance sur l'Union pour la Méditerranée (2008).

Lorsque des données concernant la France ont été utilisées, ce rapport prend-il en compte les spécificités territoriales françaises ?

Plusieurs éléments permettent de répondre par l'affirmative.

Premier exemple, dans le volume 1, p. 28, la carte qui présente l'insertion des régions dans l'économie mondiale met bien en évidence le rang hiérarchique de Paris, ville mondiale, tant par sa population que par son niveau élevé d'internationalisation. Autrement dit, l'hypertrophie de la capitale française, héritée d'un millénaire de centralisation, se voit reconnue à juste titre. Il est frappant de constater que cette caractéristique nationale, après avoir été longtemps décriée, apparaît désormais comme une opportunité pour défendre les chances françaises dans la globalisation. Une lecture plus attentive du document montre que niveau technologique élevé de la région Rhône-Alpes est aussi considéré.

Deuxième exemple, les auteurs démontrent dans le volume 1 pp. 222 et 223 que l'aire d'influence de la France est étroitement liée à son histoire coloniale.

Ce rapport prend donc en compte des spécificités territoriales françaises connues.

2. ANALYSE TRANSVERSALE

Quelles sont les sources des données ? Les auteurs présentent les sources utilisées de manière détaillée (vol. 2, pp. 59-65). Signalons l'usage des données de l'OCDE, de l'UNDACT, du CEPII, de l'OACI, de l'ITA, de la Direction générale du commerce de l'UE, du Fonds monétaire international, de l'Organisation mondiale du tourisme, de la Banque mondiale et du Bureau des statistiques des États baltes. Il s'agit d'un travail de collecte considérable. Les chercheurs lui ont ajouté l'indispensable travail d'harmonisation des données (vol. 2, pp. 65-69).

La date des données considérées mérite également d'être étudiée. Beaucoup de documents couvrent une période étendue sur plusieurs années, dans ce cas quelle est la dernière année prise en compte ?

Sur les trois volumes, 110 documents ont pour date butoir 2005, 2004 ou 2003. Compte tenu de la date de clôture du rapport – décembre 2006 – cette fourchette de temps paraît optimale pour beaucoup de sujets afin d'en donner une vision actualisée. En effet, il faut souvent compter environ deux ans entre la collecte des données, leur vérification et leur publication.

On relève 94 documents dont la date butoir est 2002, 2001 ou 2000. Dans cette catégorie, il faut noter que 44 documents s'arrêtent en 2000, ce qui peut sembler un nombre important. Exemple, la carte consacrée à la part du commerce avec l'UE25 concerne la période 1996-2000 (vol. 1, p. 217, carte 63). Même au moment de la remise du rapport cela datait un peu, compte tenu de la volatilité relative des données économiques. Il est vrai, cependant, que les tendances des pays alors candidats sont globalement restées les mêmes après leur adhésion, à savoir une part importante de leur commerce avec les autres pays de l'Union européenne.

Enfin, 15 documents s'arrêtent en 1999, 1998 ou 1997. Quelques documents sont antérieurs mais pas suffisamment pour que cela soit significatif. Enfin, 8 documents prospectifs ont pour date butoir une année postérieure à la clôture du rapport : 2020, 2030 ou 2045. Il faut remarquer que cette dimension prospective fait partie de la valeur ajoutée du rapport.

Sur le plan de la méthodologie, ce rapport met en œuvre une approche géographique contemporaine. Comme l'exige la géographie, l'étude est menée à plusieurs échelles, c'est à dire de façon multiscalaire pour utiliser le vocabulaire spécifique. Les auteurs réfléchissent longuement à cette caractéristique, notamment dans le volume 1, pp. 247-250 et dans le volume 2, pp. 19 à 38. Ils invitent d'ailleurs le lecteur à pardonner l'importance du développement de ces réflexions théoriques et méthodologiques, tout en les justifiant (p. 34). Les lecteurs solidement formés à la géographie apprécieront ces pages subtiles et réfléchies. Les chercheurs proposent aussi de larges réflexions sur les problèmes cartographiques rencontrés et justifient leurs choix (vol. 2, pp. 39-58).

Les phénomènes étudiés sont présentés aux échelles planétaire, des régions mondiales, des États et des régions infranationales. (Cf. vol. 1, p. 250).

Le rapport met en œuvre une analyse systémique. Cette dernière dimension fait notamment écho aux travaux fondateurs d'Edgar Morin. Les auteurs construisent ainsi une approche systémique de l'Europe dans un monde complexe, à différentes échelles. Un schéma présente leur définition de l'environnement d'un système (vol. 1, p. 246).

Il faut rappeler que les auteurs font preuve d'une judicieuse distance critique à l'égard de leurs propres représentations du sujet. (vol. 3, pp. 19-58), soit 39 pages.

Par ailleurs, le propos développe une approche fonctionnelle (vol. 1, p. 113).

Les auteurs recourent souvent à l'étude des flux, notamment économiques et migratoires. L'étude des flux se fonde sur des données quantitatives que le rapport met en perspective à partir d'une véritable réflexion théorique appuyé sur les travaux de W. Tobler (vol. 1, p. 128 s.). On notera cependant que les principaux travaux de cet auteur ne sont pas cités en note ou dans la bibliographie.

Enfin, le rapport présente des analyses thématiques, développées dans le volume 2, par exemple la démographie (pp. 117-126), l'économie (pp. 127-162), l'accessibilité (pp. 163-175), l'environnement (pp. 176-187).

L'équipe ne prétend pas avoir inventé un nouveau concept durant cette étude. Le volume 1 présente les 12 concepts clés en une liste présentée p. 271. Compte tenu de la diversité des partenaires, un dictionnaire a été rédigé à l'intention des auteurs et des lecteurs. Il se trouve dans le volume 2, pp. 93-116.

Il s'agit de concepts classiques qui ont fait leurs preuves, comme centre / périphérie¹, régionalisation, polycentrisme, ville-porte, aire d'influence, voisinage, cohésion territoriale, division internationale du travail, différenciation territoriale et spatiale... Chaque concept fait l'objet d'une définition approfondie, voire d'une présentation des débats théoriques à son propos. Le plus souvent, une bibliographie est jointe. Les soubassements conceptuels du rapport sont donc à la fois solides et explicites.

En outre, la lecture du rapport fait apparaître l'usage de concepts comme : globalisation, métropolisation, réseaux, convergence / divergence, discontinuités, gradients, Nord / Sud, hétérogénéité, interrelations, interdépendance... Il s'agit pour beaucoup de mots du vocabulaire spécifique de la géographie contemporaine. On notera que les auteurs reprennent le concept de « banane bleue » (vol. 1, p. 238), bien connue de la communauté géographique. Une appellation qui suscita cependant bien des débats.

En dépit d'un usage rapide du concept de *hard / soft power* (vol. 1, p. 36), les concepts de géographie politique et de stratégie sont pratiquement absents du document. Ce qui confirme qu'il s'agit d'une approche géographique.

¹ Stéphane Rosière a écrit à ce sujet : « De tous les modèles théoriques, celui de centre/périphérie paraît le plus pertinent qui ait été élaboré parce qu'il renvoie à la domination et à la subordination, mais aussi à l'interaction entre les lieux et les espaces – impliquant ainsi des flux et des influences – parce qu'il esquisse autant du lien économique, politique, que social, parce que ce lien peut-être aussi bien institutionnel qu'informel, régulé que violent. » ROSIERE, Stéphane, Comprendre l'espace politique, *l'espacepolitique*, 01/2007, p. 12.

Les résultats scientifiques de ce travail en équipe sont considérables.

L'objectif principal de cette équipe internationale de chercheurs a été d'identifier plus précisément la place des 29 pays du projet ESPON dans le monde. Le lecteur découvre notamment des développements sur les interactions entre l'Union européenne (UE) et le monde, l'UE et son voisinage mais aussi des analyses approfondies sur l'impact de la mondialisation sur le territoire communautaire. Les auteurs s'opposent à la vision d'une Union européenne fermée sur elle-même. L'équipe considère que l'UE aurait tout à gagner à mieux coordonner l'action communautaire en matière de cohésion territoriale comme de relations extérieures.

Sans prétendre résumer les résultats des trois volumes du rapport, considérons quelques points saillants.

Commençons par un apport significatif de l'ensemble du rapport. À la nomenclature NUTS créée par Eurostat, les auteurs proposent la création d'un niveau WUTS, pour *World Unified Territorial System*. Pour eux, le véritable défi est de mettre en œuvre une approche multiscalaire intégrant l'échelle planétaire. Ils proposent également des divisions tout à fait intéressantes, notamment la division du monde en trois régions globales : Euro-Afrique (W1), les Amériques (W2), Asie Pacifique (W3) (vol. 1, pp. 90-100). Les caractéristiques de la région Euro-Afrique sont détaillées p. 103.

Poursuivons par une typologie des relations entre les territoires d'ESPO 29 et le monde qui pourrait conduire à reconsidérer des priorités (vol. 1. pp. 149-152). Les auteurs définissent 4 types : « intégration fonctionnelle » ; « responsabilité historique » ; « opportunité » ; « challenge ». Le rapport attire l'attention sur le fait que les acteurs d'ESPO ont tendance à négliger des territoires qui représentent de véritables opportunités, comme l'Amérique latine, l'Asie du Sud, l'Afrique australe. Les auteurs s'étonnent que les décideurs d'ESPO se concentrent sur des espaces qui représentent un véritable challenge pour lesquels ils ne sont pas les mieux placés, notamment la Chine, l'Asie centrale, le Golfe persique. Ils rappellent, en outre dans la conclusion générale qu'il convient de se garder d'une dangereuse illusion : l'abolition des distances. La géographie reste une réalité, le coût des transports aussi.

Le rapport présente également d'intéressantes recommandations politiques, en particulier pour optimiser la gestion de l'aide au développement. (vol. 1, p. 155-158, mais encore vol. 2, pp. 221-230).² Au-delà, les auteurs dénoncent une politique de voisinage qui se réduirait à une approche limitée au libre-échange et au contrôle de l'immigration. Le rapport prône la mise en place d'un « plan Marshall » au bénéfice du voisinage et particulièrement de la rive sud de la Méditerranée. Ce serait un moyen de défendre la place de l'Union européenne dans le monde (vol. 1, pp. 207-211). Pour les chercheurs, les échanges Nord/Sud peuvent être une manière de contribuer au développement du Sud, si certaines conditions sont respectées. Cependant, il convient dans le même temps d'encourager les pays du Sud à ouvrir leurs économies aux échanges Sud-Sud.

Enfin, ce rapport présente une vision stimulante des relations avec la Russie (vol. 3, pp. 108-139). L'auteur s'interroge ici sur la fonction des États baltes dans les relations entre l'Union européenne et la Russie puis attire l'attention sur la réorganisation des flux. Les faits postérieurs à la clôture du rapport prouvent combien les relations entre l'UE et la Russie sont à la fois importantes et complexes, notamment en matière d'importations énergétiques, de renégociation du partenariat et de gestion des espaces du voisinage (Ukraine, Géorgie).

² À ce sujet, on lira une étude plus récente réalisée par Yann Richard, « L'Union européenne : un champion en trompe l'œil de l'aide publique au développement », publiée au 2^e semestre 2008 sur le site Confins, <http://confins.revues.org/document2793.html> .

3. ANALYSE DE LA COHERENCE DU RAPPORT

Le rapport **3.4.1 *Europe in the World*** se présente sous la forme de trois volumes d'un format très proche, puisque le premier compte 274 pages, le deuxième 276 p. et le troisième 283 p. Ce qui représente une moyenne de 277 pages par volume, pour un rapport de 833 pages cumulées.

Pour chaque volume, comment s'organisent les différentes parties et chapitres ?

Le volume 1 (Rapport final – Vol. 1) est divisé en quatre parties dont la longueur moyenne est de 50 pages. Elles varient, cependant, de 60 pages (A. Délimitation des différentes régions du monde) à 41 pages (D. Différenciation des espaces européens en fonction de leurs relations avec le reste du monde).

Le volume 2 (Rapport final – Vol. 2) se divise en deux parties inégales. La partie A (Méthodes) fait 97 pages. La partie B (Analyses thématiques) se développe sur 159 p. Dans ce volume, la longueur des chapitres varie de 11 à 59 pages. La démographie est ici traitée en 18 pages, alors que 28 pages sont consacrées aux cartes mentales et 59 pages au voisinage. Alors que les autorités communautaires développent depuis 2003-2004 une prise de conscience – par ailleurs tardive – des défis démographiques, cette hiérarchie peut surprendre parce que ce rapport a été achevé en décembre 2006.

Le volume 3 (Rapport final – Vol. 3 Études de cas) ne semble pas divisé en parties, au vu de la table des matières. Cependant, la lecture conduit à découvrir une partie A (p. 18), une partie B (p. 59), puis une partie V (p.107). Autrement dit, il manque semble-t-il une mention des parties C et D et on constate le passage des lettres aux chiffres romains. Par ailleurs, il n'y a pas de parties VI, VII... Quoi qu'il en soit, ce dernier volume présente 9 chapitres d'une longueur moyenne de 28 pages mais ils varient de 13 pages (chapitre 2, La géographie de l'internationalisation italienne) à 48 pages (chapitre 6, Hongrie – La nouvelle frontière de l'Union européenne). Les difficultés d'organisation de cette table des matières comme la longueur inégale des chapitres peuvent induire chez le lecteur l'impression d'une juxtaposition d'éléments finalement assez disparates. C'est

d'ailleurs dans ce volume que le niveau des contributions est le plus inégal. Cela peut aussi s'expliquer les difficultés d'un travail en coopération.

On notera, cependant, que les tables des matières des illustrations sont exactes.

4. APPORT CRITIQUE AU RAPPORT (LIMITES, PERSPECTIVES...)

En dépit de ses qualités déjà mentionnées, le rapport considéré présente quelques limites de forme et de fond.

Sur la forme, l'utilisation pratique du document est pénalisée par des erreurs de pagination des tables des matières des volumes 1 et 2. Par exemple, dans le volume 1, la partie annoncée page 45 dans la table des matières se trouve en réalité page 49. Dans le volume 2, la partie annoncée dans la table des matières page 114 se trouve en fait page 117. Voilà qui gêne significativement la lecture opérationnelle du rapport et dessert donc son exploitation. Une hypothèse : après des insertions de dernière minute, ces tables des matières n'ont peut-être pas été actualisées. Dans le volume 3, la table des matières est correctement paginée mais elle est incomplète pour les parties, puisqu'on passe de B à V, avec un passage des lettres au chiffres romains.

Enfin, le lecteur observe des problèmes de mise en page. Il arrive que le titre d'un document soit placé sur une page et le document sur la page suivante, par exemple dans le volume 3, p. 144 pour la figure 27 qui a été imprimée page 145. Accessoirement, ce graphique ne comporte pas de date, ce qui en réduit l'intérêt. Encore dans ce troisième volume, il en va de même p. 263 pour la carte 42, présentée au verso, p. 264. L'usage maîtrisé de la fonction saut de page aurait évité cet inconvénient.

Sur le fond, le lecteur regrette que les auteurs aient à peine effleuré les incidences de l'élargissement de 2004 sur la place de l'Union européenne dans le monde. En effet, l'UE à 25 n'est plus identique à l'UE à 15. Les deux monographies de la Hongrie et de la Roumanie (vol. 3, chapitres 6 et 7) ne peuvent suffire. Il aurait été particulièrement intéressant de montrer les effets démographiques – intégration de régions souvent marquées par le vieillissement et une tendance à la dépopulation – et les conséquences économiques – adhésion de régions toujours plus pauvres que la moyenne communautaire, augmentation de l'hétérogénéité des territoires, défis de la mise en œuvre des fonds communautaires, accentuation de l'écart de richesse avec les États-Unis et le Japon notamment. Autrement dit, l'élargissement de 2004 a induit un appauvrissement relatif de l'UE

et un amoindrissement de ses performances en matière de productivité comme de R&D. Cela ne peut rester sans conséquence sur la place de l'UE dans le monde. Le rapport ne se pose pas davantage la question de l'efficacité de l'euro. S'agit-il d'un outil de puissance ? Si oui, en quoi ? Quant aux institutions de l'Union européenne, sont-elles adaptées à l'optimisation des chances de l'Europe dans le monde ?

Les auteurs n'ont pas suffisamment analysé les conséquences de l'élargissement sous l'éclairage de la géographie politique. L'intégration en 2004 de huit États issus de l'Union soviétique ou du bloc de l'Est a modifié la relation de l'Union européenne avec les États-Unis comme avec la Russie.³ Il aurait été intéressant de se pencher sur les représentations au sujet de ces deux pays dans les nouveaux États membres. Alors qu'ils étaient encore candidats, les pays d'Europe centrale et orientale n'ont-ils pas soutenu les États-Unis dans leur marche à la guerre en Irak (janvier et février 2003) ? Ce qui a conduit à une marginalisation relative et provisoire de la France comme de l'Allemagne au sein de l'UE. La Pologne et la Lituanie n'ont-elles pas été très actives durant la révolution orange en Ukraine en 2004 ? Le 8 septembre 2005, la signature d'un accord entre l'Allemagne et la Russie à propos d'un gazoduc sous la mer Baltique destiné à contourner la Pologne n'a-t-elle pas provoqué la colère de ce pays dont la fonction de transit se trouve démonétisée ? Varsovie n'a-t-elle pas bloqué pendant 18 mois le début de la négociation d'un nouveau partenariat UE-Russie ? L'intégration d'anciens satellites de Moscou contribue à complexifier les relations entre l'Union européenne et la Russie à propos de leur voisinage commun, que la Russie considère comme son « étranger proche ».

Plus surprenant encore, le rapport fait l'impasse sur les questions stratégiques. Comment réfléchir à la place de l'Europe dans le monde sans intégrer la question des alliances militaires, les opérations de la Politique européenne de sécurité et de défense – pourtant aisées à cartographier – et une interrogation sur le lien transatlantique voire l'avenir des industries de défense. Que l'Union européenne à 27 compte aujourd'hui 21 pays membres de l'OTAN n'explique-t-il pas que la présidence de la République française envisage depuis mi-2007 de revenir dans le commandement intégré de l'OTAN ? À tort ou à raison, il s'agit rien moins que de rompre avec une posture héritée du général de Gaulle (1966). Les recherches ont

³ Cf. Céline Bayou (sous la dir. de), *Itinéraires baltes : Estonie, Lettonie, Lituanie*. Paris : Regard sur l'Est, 2005.

démontré (Cf. Catherine Durandin⁴) que c'est l'élargissement de l'OTAN (1999, puis 2004) qui a donné le rythme de celui de l'UE, poussant celle-ci à intégrer des pays qui étaient parfois loin d'avoir transcrit dans les réalités quotidiennes les 80 000 pages d'acquis communautaires. Les précautions prises par la Commission européenne courant 2006 à propos de la date d'adhésion effective de la Roumanie et de la Bulgarie – 2007 ou 2008 ? – en témoignent.

⁴ Catherine Durandin, *Les États-Unis, grande puissance européenne*. Paris : Armand Colin, 2004. 255 p.

Quelles perspectives ? Les chercheurs font eux-mêmes des propositions (vol. 1, p. 160 et 274. Les quatre options proposées méritent d'être étudiées. La crise russo-géorgienne de l'été 2008 a notamment prouvé l'importance d'une étude plus poussée de la mer Noire, une idée qui avait été approfondie le 3 juin 2008 lors d'un colloque organisé sur l'initiative de l'Institut Prospective et Sécurité en Europe et de la revue *Défense nationale*, dans les salons de l'ambassade de Roumanie à Paris.

Pour autant, il semblerait judicieux de prendre en compte les observations faites précédemment, autrement dit d'ajouter à une étude géographique une approche de géographie politique. Il est chaque jour plus évident que l'Union européenne doit enfin se doter d'une approche géopolitique interne et externe si elle entend défendre ses chances dans un monde non seulement complexe mais en recomposition, puisque le « moment unipolaire » semble terminé.

La crise amorcée aux Etats-Unis en 2007 est devenue en septembre 2008 une crise financière mondiale. Nous n'en connaissons pas encore – loin de là – toutes les incidences sur les sociétés et les territoires, mais elle aura très probablement des effets majeurs sur l'Union européenne et son rapport aux États-Unis comme au reste du monde. Cette crise financière représente, à l'évidence, de multiples risques pour l'Europe communautaire. Cependant, elle peut aussi offrir de nouvelles opportunités dans un monde multipolaire. Reste à savoir les identifier et les saisir.

Pierre Verluise

ANNEXE : ELEMENTS CARTOGRAPHIQUES

Le volume 1 annonce en p. 271 la réalisation de 228 cartes. Les tables des matières des volumes 1, 2 et 3 permettent d'en identifier 170. La différence entre ces deux chiffres s'explique probablement par le fait que les auteurs présentent parfois plusieurs cartes sous un même titre.

Quoi qu'il en soit, ce rapport se caractérise par une cartographie de qualité, généralement en couleur, le plus souvent originale et pertinente. Différentes échelles sont présentées. Il faut noter que les auteurs utilisent parfois le logiciel libre Philcarto, bien connu des géographes (ex. volume 3, p. 43).

On peut cependant noter que :

- sur plusieurs cartes, l'échelle n'est pas indiquée, contrairement aux usages (ex. vol. 2, p. 227) ;
- l'année des données utilisées n'est pas toujours précisée, ce qui réduit l'utilité du document (ex. vol. 1, pages 114, 166, 182, 196, 227) ;
- la légende de certaines cartes semble incomplète puisqu'il faut recourir au texte, parfois au dos de la page, pour comprendre (ex. vol. 2, p. 172, pas de définition des types en légende, il faut se reporter p. 171)
- la taille de reproduction choisie rend parfois les données peu lisibles (ex. : volume 3, p. 187, cartes 27 et 28) ;
- le titre de la carte se trouve parfois sur le recto (ex. vol. 1, p. 181, en bas de la page, titre de la carte 55) et la carte sur le verso (vol. 1, p. 182) ;
- les indications sur les sources sont généralement extrêmement cursives et souvent rendues illisibles par le format retenu. L'usage de notes de bas de page aurait été une solution. On pourrait étendre cette remarque à plusieurs graphiques (ex. vol. 1, p. 206).